

A

Aléa d'inondation (par débordement de cours d'eau) : il représente des valeurs déterminées par la combinaison de deux facteurs : la récurrence (période de retour) d'une inondation ou d'une pluie à l'origine du ruissellement et son importance. Ces valeurs peuvent être très faible, faible, moyenne ou élevée.

Anthropisation : transformation d'un espace, d'un paysage, d'un écosystème soumis à l'influence humaine (artificialisation par aménagements, dégradations, exploitation des ressources, ...).

D

Drainage : élimination de l'excès d'eau d'un sol au moyen de tuyaux souterrains perforés ou drains. Ceux-ci sont disposés en profondeur et en pente débouchant dans un collecteur qui évacue l'eau dans un fossé ou un cours d'eau.

E

Entité paysagère: découpage du territoire qui présente des caractéristiques bien définies pour les critères relief, occupation végétale du sol et mode d'urbanisation. Cette caractérisation permet la mise en évidence d'enjeux concrets et facilite la prise en charge active des paysages, de leur gestion, de leur préservation ou de leur aménagement.

Espace-rue : espace qui englobe, outre la rue proprement dite, l'espace situé devant la maison et qui est limité par les façades.

Espèce invasive (plante non indigène) : provient en général d'un autre continent, introduite intentionnellement ou non, et qui réussit à s'établir dans la nature et se répand massivement aux dépens des espèces locales.

Essence locale (indigène) : espèce végétale que l'on trouve naturellement dans la région.

Etude d'incidences : étude préalable à la mise en œuvre de programmes ou de plans et à la réalisation d'équipements, qui permet d'estimer leurs effets probables sur l'environnement.

L

Ligne de force du paysage : lignes d'origine naturelle ou artificielle mettant en évidence la structure générale du paysage et servant de guide pour le regard. Elles forment un dessin simplifié du paysage.

M

Maillage écologique : ensemble d'éléments reliant les biotopes entre eux (haies, talus, fossés, bandes boisées, bords de routes, cours d'eau et berges, mares, ...).

Mitage : dissémination spontanée ou insuffisamment contrôlée de (divers types de) constructions implantées dans les zones rurales, entraînant une détérioration du paysage et des risques de pollution du milieu naturel.

N

Notice d'évaluation des incidences sur l'environnement : document accompagnant tout dossier d'urbanisme permettant d'identifier, de décrire et d'évaluer de manière appropriée les incidences directes et indirectes d'un projet sur son environnement par rapport à ses caractéristiques propres.

O

Occupation du sol : Affectation réelle d'une parcelle. Cette notion est en perpétuelle évolution.

R

RGBSR : Règlement général sur les bâtisses en site rural. Guide d'orientation pour la préservation de typologies rurales spécifiques à chaque territoire.

Ripisylve : Ensemble de la végétation ligneuse et herbacée présente naturellement sur les rives d'un cours d'eau

Route paysagère : parcours proposé par le Parc naturel permettant de parcourir des paysages caractéristiques de la région. Trente points d'arrêts permettant de mieux comprendre le territoire sont proposés le long des 120km de la Route paysagère. La découverte s'effectue aussi bien en voiture qu'à vélo et est accessible à tous.

S

SAU (Surface Agricole Utile) : Il s'agit d'un concept statistique destiné à évaluer le territoire consacré à la production agricole. Elle est composée de terres arables (grande culture, cultures maraîchères, prairies artificielles...) et cultures pérennes (vignes, vergers...).

T

Trame parcellaire : mode de division ayant un rôle de structure dans l'organisation de l'espace public

Typologie locale : analyse des caractères spécifiques d'un ensemble ou d'un phénomène afin de les décrire et d'en établir une classification.

Z

Zone d'aménagement communal concerté : Zone inscrite au Plan de secteur dont l'affectation est déterminée en fonction de la localisation, du voisinage, de la proximité de zones d'habitat et des besoins de la commune.

Zone humide : zone du paysage saturée de façon permanente ou temporaire par des eaux courantes ou stagnantes et où il s'y développe une végétation adaptée.